

L'intention est bonne

Un an après la création du Groupement, nous sommes sûrs que l'intuition qui avait conduit à sa création était la bonne.

Plusieurs signes le montrent. D'abord, une augmentation régulière des effectifs : les demandes d'adhésions (accompagnées d'un chèque, ce qui ne trompe pas !) arrivent régulièrement.

Ensuite, suite notamment au Salon Pollutech, de nombreuses

par

Maurice Théaud

écoles d'ingénieurs nous écrivent pour des demandes de stages.

Enfin, les contacts réguliers avec le ministère de l'Environnement (la visite de Mme Lepage en septembre dernier a été fort utile) permettent de donner notre point de vue sur les grands dossiers de la profession.

Nous ne nous tissons pas des lauriers pour autant et n'estimons pas qu'en une année de fonctionnement, tout est dit. Il reste beaucoup de points qui ne sont pas du tout résolus pour nous, les PME.

suite édito en page 2

le journal
des
PME
du déchet

● GROUPEMENT NATIONAL DES PME DU DÉCHET ET DE L'ENVIRONNEMENT ●
Siège : FAHINEUC BP 6 35290 ST-MEEN-LE-GRAND Tél. et Fax 02 99 09 52 96

PREMIER BILAN POSITIF

Les chiffres sont là, très significatifs. Le nombre d'adhérents en augmentation et de contacts avec le Ministère de l'Environnement fait bien apparaître que notre Groupement est reconnu.

A la fois par nos confrères et par les pouvoirs publics. La réunion qui s'est tenue à Plaisir, en région parisienne, a ainsi permis de faire le point avant de repartir pour une nouvelle année.



A Thivernal-Grignon, la visite du centre de tri et de recyclage.

LA RÉUNION DE PLAISIR

- *les nouveaux adhérents*
- *les objectifs pour 1997*
(page 2)



Le président du groupement national des PME du déchet adresse à tous les membres du groupement ses vœux pour 1997.

suite édito

La politique des prix des grands groupes, qui quelquefois font du dopping, l'obligation des garanties financières, seront au centre de nos prochaines discussions.

Plus que jamais, nous avons besoin de nous retrouver, ensemble, pour aller au devant des élus, de l'administration et de nos clients en général.

Elles nous ont rejoints

- Ent. M.E.V.
95500 Vaud'herland
- SARL Roux
33650 Cabanac et Villagrains
- SARL Ariège Déchets
09500 Mirepoix
- Sté Jourdain
76210 Gruchet le Valasse
- SA GoTrans
67140 Andlau
- Ste Sedemap
42700 Firminy
- Ent Barisien
54152 Briey
- SA Fourment et Fils
82290 La Ville Dieu du Temple
- Ste Ikos Environnement
76340 Blangy sur Bresle
- SA Acoor Environnement
33610 Canejan
- Sté Sodicone
35590 Saint Gilles
- Sté Ourry SA
69780 Mions

LES OBJECTIFS POUR 1997

PROGRAMME STUDIEUX QUI COMPORTAIT LA VISITE DE DEUX INSTALLATIONS (VOIR PAGE SUIVANTE) ET LA DÉFINITION DES OBJECTIFS POUR L'ANNÉE À VENIR.

Dans son propos d'ouverture, Maurice Théoud pouvoit, de bon droit, se réjouir de la première année de fonctionnement du Groupement.

En effet, les adhésions nouvelles sont nombreuses. Car les PME de notre taille découvrent, notamment après le salon Pollutec, où nous avons un stand ouvert en permanence (merci à Bernadette, Cécile et Dominique et les autres) l'intérêt de se joindre à nous. De même, nombre d'écoles d'ingénieurs (qui nous ont aussi découverts à cette occasion) adressent régulièrement au Groupement des demandes de stages. Le Groupement tient donc désormais une liste à la disposition des adhérents.

Autre retombée (pratique) pour les adhérents : les panneaux réalisés à l'occasion de

Pollutech sont à leur disposition puisqu'ils auront à être présents sur un salon. Il est toujours bon, en effet, que nos clients, sachent le rôle que jouent les PME dans les différentes activités des déchets.

LES OBJECTIFS 97

De la vaste discussion entre tous les présents, plusieurs points importants se dégagent de manière à fixer les axes d'action pour l'année à venir :

- **les besoins d'informations** (notamment législatives et réglementaires) restent toujours importants chez les adhérents. Difficile de pouvoir assurer le suivi en profondeur de la part du Groupement, d'autant que l'une des missions du SNAD est justement celle-là. A ce propos, les adhérents du Groupement pensent adhérer au SNAD individuellement.

- **les garanties financières** (obligatoires en 1999) continuent de préoccuper grandement nos adhérents. D'une part parce que, pour l'instant, personne ne trouve des compagnies d'assurances qui veulent s'engager

pour trente ans. D'autre part parce qu'il n'est pas sûr que les administrations concernées aient bien toutes conscience des difficultés des entreprises à constituer des garanties.

D'où l'idée de constituer une commission qui explorerait deux voies : d'abord la sensibilisation des organismes et du Ministère aux difficultés rencontrées par les entreprises, ensuite la possibilité de fédérer toutes les demandes et d'entreprendre une démarche commune auprès d'une compagnie d'assurance ou d'une banque.

- **le regroupement des achats** est une réflexion qui intéresse tous les adhérents, notamment pour du matériel ou du consommable

- **la formation des salariés**, notamment par des échanges inter-entreprises sera à examiner (la sécurité du personnel, ...)

- **la communication** reste toujours primordiale pour le développement des PME du déchet. A ce propos, il est envisagé une participation au prochain congrès des maires. Les contacts y sont nombreux, (et, de plus en plus, avec les services techniques des mairies) qui permettent de bien situer le rôle et l'avantage d'un service de proximité.

Une occasion à ne pas manquer. ■



Des adhérents attentifs

LE CENTRE DE TRI ET DE RECYCLAGE DE THIVERNAL-GRIGNON : EXEMPLAIRE !

C'est effectivement une réalisation exemplaire pour le département des Yvelines. Retenu par l'ADEME pour l'amélioration des conditions de travail et de la

sécurité des agents de tri, retenu également par ECO Emballages pour la performance des outils de tri, ce site est enfin étudié dans le cadre du projet européen EUREKA (Recherche sur l'in-

génierie des centres de transport et de tri mécanisé).

Ce centre reçoit 3000 tonnes de déchets ménagers et 60 000 tonnes de déchets industriels banals par an.

C'est effectivement la sélection sélective (une seule chaîne de tri pour ces deux catégories de déchets) qui a retenu l'attention des visiteurs.

Après contrôle et pesée, les déchets suivent le processus de tri pour sélectionner les matières premières secondaires des déchets bruts :

- Criblage et séparation granulométrique
 - évacuation des déchets les plus fins
 - acheminement par overband des autres déchets sur la chaîne de tri

- Tri magnétique par extraction des déchets métalliques

- Tri manuel pour les autres déchets stockés selon leur nature dans des alvéoles spécifiques

- Conditionnement des déchets valorisables pour faciliter le transport, réduire le volume transporté (presse à balles) et livrer les matières secondaires prêtes à l'usage. ■



Explication suivie avec intérêt : l'utilisation des bouteilles en PVC

L'USINE D'INCINERATION DE SAINT-OUEN : MODERNE ET PUISSANTE

C'est le SYCTOM, Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne qui en a été le maître d'œuvre, la S.A. TIRU (Traitement Industriel des Résidus Urbains) en assurant l'exploitation. 82 communes sont adhérentes à ce SYCTOM qui a l'entière responsabilité de l'organisation du traitement de leurs déchets

ménagers. Pour remplir sa mission, le SYCTOM percevait auprès de chaque commune une redevance moyenne de 357 F par tonne réceptionnée dans ses centres.

L'usine de Saint-Ouen n'est que l'une des trois usines d'incinération du syndicat avec Issy-les-Moulineaux (500 000 tonnes) et Ivry-sur-Seine (700 000 tonnes). Deux autres centres de tri (Romainville et Saint Denis)

traitent 150 000 tonnes/an.

La visite de l'usine de Saint Ouen s'est révélée impressionnante : la cuve de réception est de 15 800 m³, la consommation d'eau se monte à 600 000 m³ et 130 personnes travaillent sur ce site. Dans l'ensemble, c'est quatre fois le volume de l'Arche de la Défense qui est incinéré dans les installations du SYCTOM. Selon

les études, l'incinération permet de faire disparaître 9/10^{èmes} du volume des ordures ménagères.

A l'horizon 2000, plusieurs centres de traitement, tri et incinération sont prévus en banlieue parisienne. Celui de Vitry-sur-Seine aura une capacité de tri de 200 000 tonnes/an et une capacité d'incinération de 415 000 tonnes/an. ■

LA RÉUNION DE PLAISIR

CEUX QUI NOUS ONT
ACCUEILLIS



Hervé Matuszewski

L'ENTREPRISE MATUSZEWSKI (Plaisir)

LE GROUPEMENT, LORS DE SA VISITE EN RÉGION PARISIENNE, A ÉTÉ REÇU PAR LA SOCIÉTÉ MATUSZEWSKI, DONT LE SENS DE L'ACCUEIL S'EST MANIFESTÉ UNE NOUVELLE FOIS LORS DU DÉJEUNER. PRÉSENTATION D'UN GROUPE DONT LE FONDATEUR DÉMARRA AVEC UN SEUL CAMION, IL Y A TRENTE DEUX ANS.

Hervé Matuszewski a tout d'abord démarré sa vie active au sein de la Régie Renault à l'âge de dix-huit ans, après une formation dans une école d'apprentissage.

C'est à son retour du service militaire qu'il décide d'aider son père, exploitant agricole à Plaisir, où il ramassait occasionnellement les ordures ménagères avec son tracteur, en se lançant dans le secteur de la propreté urbaine. Il achète son premier camion en 1965, à 22 ans.

Une deuxième benne achetée en 1970 marque le démarrage rapide de l'activité liée au développement de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines. En 1985, il rachète la société SEPUR, dont l'activité s'étend à la Seine et Marne, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val de Marne. En 1991, il rachète la société BELLEC qui couvre la région Nord-Est.

30 ans plus tard, l'entreprise chargée de succès est devenue un groupe qui travaille pour plus d'un million d'habitants, collectés dans toute la région parisienne.

Mais ses activités ne s'arrêtent pas à la collecte traditionnelle. Elles



Une flotte qui couvre quatre départements.

s'étendent désormais au nettoyage urbain et à la collecte sélective.

Au fait des progrès et des nouvelles préoccupations, le Groupe s'est adapté et s'est lancé dans la collecte sélective en créant CR2T, un centre de recyclage et de tri qui traite aujourd'hui 70 000 tonnes par an et ouvre plusieurs déchetteries dans la région parisienne.

Aujourd'hui, les chiffres en disent long : 4 agences autour de Paris (Plaisir, Alfortville, Neuilly-sur-Marne et Sarcelles) et 6 sites d'acti-



Le site tri de Thiverval-Grignon est géré par la Société Matuszewski qui nous a accueillis.

tés, 400 employés, une flotte de 300 poids lourds et un demi million de bennes, pour un chiffre d'affaires de 180 millions de francs. ■